

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article 1


Le jury de l'examen de la Licence en droit parcours numérique, 1^{re} année, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur Jean-Paul Andrieux, professeur ;
Monsieur Laurent Leveneur, professeur ;
Monsieur Marc Milet, professeur ;
Madame Claude Pondaven, professeur ;
Monsieur Jean-Jacques Roche, professeur ;
Monsieur François Saint-Bonnet, professeur ;
Monsieur Jean-Eric Branaa, maître de conférences ;
Madame Céline Combette, maître de conférences ;
Monsieur Thomas Ehrhard, maître de conférences ;
Madame Marie-Pierre Merlateau, maître de conférences ;
Madame Claire-Marie Pégion-Zika, maître de conférences ;
Madame Anne-Sophie Traversac, maître de conférences ;
Monsieur Patrice Lecocq, Enseignant du second degré PRCE ;

Article 2

Monsieur Laurent Leveneur est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 15 mai 2023



Stéphane Braconnier